

Veillez renvoyer le document complété et signé par e-mail à :  
*Comptes-sociaux@belfius.be*

Les soussignés,

le **CPAS**

du CPAS

.....  
rue, n°, boîte

code postal

commune

.....  
Compte de regroupement IBAN BE.....

et le(s) **locataire(s)**/ titulaire(s) du compte,

nom

nom

.....  
prénom

prénom

.....  
rue, n°, boîte

code postal

commune

.....  
ci-après dénommé **le(s) preneur(s)**

et le propriétaire,

nom

prénom

.....  
ci-après dénommé **le bailleur**

demandent à Belfius Banque SA d'ouvrir un **compte d'épargne Reconstitution garantie locative** au nom du(des) preneur(s).

La correspondance sera envoyée à l'adresse d'expédition liée au compte de regroupement du CPAS.

### Article 1

Le bailleur loue au(x) preneur(s), au titre de résidence principale, le logement situé à :

.....  
rue, n°, boîte

code postal

commune

.....  
Cette location, qui prend cours le ...../...../....., fait l'objet d'un bail écrit qui prévoit la constitution d'une garantie locative sous forme de garantie bancaire sans dépôt d'argent et ceci pour un montant de ..... EUR.

Cette garantie bancaire dont le contrat porte la référence 4...../85....., est constituée par le CPAS pour un montant maximum de ..... EUR auprès de Belfius Banque SA qui déclare se porter garante solidairement avec le CPAS envers le bailleur, et ce d'ordre et pour compte du CPAS.

1. Belfius Banque SA garantit l'exécution des obligations qui incombent au preneur, selon le bail précité, comme défini dans la garantie bancaire susmentionnée. Elle couvre toute somme due du chef de la location, à l'exclusion des dépens judiciaires.

### Sous réserve de l'article 2 point 3.

2. Tout appel à la présente garantie devra être envoyé à Belfius Banque, par pli recommandé à la poste dans un délai maximum de 120 jours à dater de la fin du bail, à l'échéance prévue ou anticipativement convenue, ou à dater de la décision judiciaire exécutoire mettant fin au bail.

3. La garantie ne sera libérée que sur base d'un accord écrit du CPAS et du bailleur établi après la fin du bail et/ou d'une copie conforme d'une décision judiciaire se prononçant explicitement sur la libération de la garantie locative en précisant les sommes dues.

4. Belfius Banque SA est déchargé de ses obligations quand:

- Belfius Banque SA a payé le montant du,
- ce document original de garantie est renvoyé,
- le bailleur renonce par écrit au bénéfice de la garantie,
- le terme de 120 jours prévu ci-dessus est échu.

Cette garantie est incessible dans le chef du CPAS et du preneur.

Veuillez renvoyer le document complété et signé par e-mail à :  
*Comptes-sociaux@belfius.be*

### Article 2

1. En vue de prendre en charge lui-même progressivement la constitution de la garantie visée à l'article 1°, le preneur s'engage à verser mensuellement, à partir du ...../...../..... un montant de ..... EUR sur un compte d'épargne reconstitution garantie locative ouvert à son nom par le CPAS et géré par le CPAS, jusqu'à ce que le montant de la garantie soit reconstitué.
2. Le preneur renonce à ses pouvoirs de signature sur ce compte et donne par la présente procuration aux mandataires désignés par le CPAS. Ce mandat ne pourra être résilié que moyennant accord conjoint du mandataire et du mandant, et au plus tôt:
  - soit au jour de la reconstitution totale sur ce compte du montant de la garantie locative, comme prévu au point 1, et de sa conversion en compte épargne bloqué en garantie locative entraînant la libération du CPAS;
  - soit au jour où il aura été mis fin aux relations entre le CPAS et le preneur, relatives à la garantie locative, selon les modalités prévues au point 4 ci-dessous.
3. Lorsque la garantie est entièrement reconstituée :
  - le bailleur accepte que le compte d'épargne sur lequel le montant de la garantie a été reconstituée, soit converti en un compte garantie locative bloqué ou soit clôturé quand le bail aurait pris fin;
  - le CPAS demande, au plus tard trente jours après la fin du bail, à Belfius Banque SA d'annuler la garantie locative, avec la réf. 4...../85..... émise pour compte et ordre du CPAS. Si Belfius Banque SA n'a pas été averti dans ces délais, la garantie bancaire sera annulée.
  - Dès cette conversion, le CPAS et Belfius Banque SA seront libérés de leur engagement.
4. Lorsque la garantie n'est pas entièrement reconstituée et qu'il est mis au fin bail, soit à l'échéance prévue ou anticipativement convenue, ou sur décision judiciaire, le compte d'épargne reconstitution gardera son statut de compte d'épargne et la garantie locative sous forme de garantie bancaire (sans dépôt d'argent) prendra fin conformément aux conditions reprises à l'article 1 point 4. Le compte d'épargne reconstitution garantie se liquidera comme suit :
  - si aucune somme n'est due au bailleur, le montant reconstitué est remis au preneur par le CPAS, en ce compris les intérêts;
  - si le bailleur a fait appel à la garantie locative sous forme de garantie bancaire (sans dépôt d'argent), et que le CPAS ait dû intervenir dans le paiement de la garantie en faveur du bailleur, le compte d'épargne se liquidera comme suit :
    - si la somme payée par le CPAS au bailleur est égale au montant reconstitué, ce dernier est acquis au CPAS;
    - si le montant payé par le CPAS au bailleur est supérieur au montant reconstitué, le preneur sera redevable au CPAS du solde restant dû;
    - si la somme payée par le CPAS au bailleur est inférieure au montant reconstitué, le CPAS en remet la différence au preneur.
5. La garantie constituée par le(s) preneur(s) en vertu du point 3 du présent article est exclusive de celle dont question à l'article 1.

### Règlement

Le(s) titulaire(s) du compte déclare(nt) avoir pris connaissance du **Règlement général des Opérations** et des Informations clés pour l'épargnant (ICE). Le(s) titulaire(s) du compte déclare(nt) avoir reçu ces documents et l'accepter.

Il/elle déclare avoir reçu la fiche d'**informations sur la protection des dépôts** et l'accepter.

Belfius Banque SA active le compte après réception et validation du document signé.

Fait à ..... le ..... en autant exemplaires que de parties, chaque partie reconnaissant en avoir reçu un.

<p><b>Le bailleur</b></p> <p>nom / prénom ..... n° client .....</p> <p>.....</p> <p>signature</p>	<p><b>Le bailleur</b></p> <p>nom / prénom ..... n° client .....</p> <p>.....</p> <p>signature</p>
<p><b>Le preneur</b></p> <p>nom / prénom ..... n° client .....</p> <p>.....</p> <p>signature</p>	<p><b>Le preneur</b></p> <p>nom / prénom ..... n° client .....</p> <p>.....</p> <p>signature</p>
<p><b>Pour le CPAS</b></p> <p>.....</p> <p>signature</p>	